

#EpargneSolidaire | #ImpactPositif

Monabanq lance son livret d'épargne qui permet de partager ses intérêts avec des associations.

À l'heure où les Français cherchent à réconcilier leurs placements avec leurs convictions, Monabanq franchit une étape décisive dans l'épargne à impact. La banque en ligne lance le Livret pour agir (LPA) : une solution d'épargne disponible à tout moment qui permet d'agir concrètement en reversant automatiquement tout ou partie de ses intérêts à des associations solidaires, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt immédiate.

L'épargne de partage : une réponse à la quête de sens

Le constat est sans équivoque : les Français souhaitent désormais que leur argent reflète leurs engagements personnels. Si la sécurité reste un impératif, l'utilité sociale du placement s'impose aujourd'hui comme un critère de décision majeur. Avec le livret pour agir, Monabanq répond à cette aspiration en permettant aux utilisateurs de soutenir des causes d'intérêt général en toute sécurité.

Alors que l'épargne de précaution atteint des niveaux historiques, une immense partie de ces fonds reste socialement inactive. Monabanq bouscule les codes bancaires en proposant une solution où l'argent ne se contente plus de dormir, mais contribue activement au bien commun. Le mécanisme est d'une grande simplicité : chaque épargnant choisit de reverser **50 %, 75 % ou 100 % de ses intérêts annuels** à une ou plusieurs associations de son choix parmi les suivantes : Crésus, La Finance Pour Tous, l'école de la 2eme Chance, associations Petites Princes, Handicap International, ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), Ligue Contre le Cancer, Médecins du Monde, Banques Alimentaires, SOS Villages d'Enfants ou Surfrider Foundation Europe.

« L'épargne ne doit plus être perçue comme un stock figé, mais comme un flux solidaire dynamique. L'ambition du livret pour agir est de démocratiser l'épargne à impact : permettre à chacun de devenir acteur du changement à son échelle, sans modifier ses habitudes de consommation et tout en conservant la disponibilité immédiate de ses fonds. » **Ophélie Bourgeois, Responsable pôle innovation et offres clients**

Un levier fiscal puissant au service de la générosité

Le Livret pour agir n'est pas seulement un acte solidaire, c'est aussi un outil d'optimisation fiscale performant. Le mécanisme s'appuie sur le cadre législatif français pour maximiser l'impact du don :

- **Réduction d'impôt de 75 %** pour les dons jusqu'à 1 000 € sur l'année.
- **Réduction d'impôt de 66 %** au-delà de ce plafond (dans la limite de 20 % du revenu imposable).
- **Fiscalité bonifiée** : La part des intérêts reversée bénéficie d'un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) réduit à **23,6 %** (contre 31,4 % pour l'épargne classique).

Zéro contrainte, 100 % de transparence

Fidèle à sa signature « Les gens avant l'argent », Monabanq a conçu un produit accessible à tous, sans aucuns frais de gestion, d'ouverture ou de retrait :

- **Accessibilité** : Ouverture dès **10 €** (un seul livret par personne)
- **Performance** : Une rémunération de **1,60 % brut** jusqu'à 20 000 € (**1 % brut** au-delà).
- **Gestion technique** : Les intérêts sont calculés par quinzaine (selon les dates de valeur au 1er et au 16 du mois) et sont capitalisés en fin d'année civile.
- **Disponibilité** : Les fonds restent retirables à tout moment via une gestion en ligne instantanée.

En automatisant le don et en le couplant à un avantage fiscal majeur, Monabanq fait de l'épargne un acte engagé et intelligent, fidèle à sa mission de placer l'humain au cœur de la banque.

Une réponse concrète aux nouvelles attentes des Français

Ce lancement s'inscrit directement dans la mission de Monabanq : s'engager pour faciliter et impacter positivement le quotidien de chacun. Alors que de nombreux consommateurs se sentent tiraillés entre leur modèle bancaire actuel et leur désir d'agir pour le bien commun, le « Livret pour agir » lève les freins habituels :

- **Accessibilité et Simplicité** : Fidèle à ses principes d'action de simplicité et de facilité, Monabanq permet à tous de contribuer au changement sans changer ses habitudes.
- **Disponibilité totale** : L'engagement n'est plus synonyme de blocage des fonds. L'argent reste disponible à tout moment pour répondre aux besoins concrets de la vie des clients.
- **Impact local et concret** : Le livret finance des projets porteurs de sens, répondant à la volonté des clients de voir leur engagement bénéficier directement à la société

À propos de Monabanq, www.monabanq.com

Créée en octobre 2006, Monabanq propose aux particuliers une gamme complète de produits et services bancaires et d'assurances (comptes bancaires, crédits, épargne, assurance-vie, assurances, bourse). Son service client, basé au siège à Villeneuve d'Ascq dans les Hauts-de-France, incarne l'engagement de proximité de la banque. Première banque en ligne accessible sans condition de revenus, elle défend depuis 2015 sa signature « Les gens avant l'argent » et détient le prix « Service Client de l'Année » depuis 9 ans. Monabanq est une filiale de Cofidis Group, détenue à 100% par Crédit Mutuel Alliance Fédérale. <https://www.monabanq.com/>

Contact presse - Agence Mot Compte Double

Margot Dillies – 06 77 34 27 71 – mdillies@motcomptedouble.fr
France Thebault - 06 78 65 93 34 - fthebault@motcomptedouble.fr